

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché public de maîtrise d'œuvre d'aménagement urbain des abords du Château d'Ardelay

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet - CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX - Tél. 02 51 91 07 67 - Télécopie : 02 51 64 99 45-www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne la mission de maîtrise d'œuvre d'aménagement urbain des abords du Château d'Ardelay. L'opération à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages :

SECTION II – Mission de maîtrise d'œuvre pour les ouvrages d'infrastructure : Mission de base Loi MOP.

L'ensemble des missions confiées est précisé dans le programme technique et fonctionnel joint au dossier de consultation.

Part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage : 1 100 000 € HT.

Marché constitué d'un lot unique.

Les prestations sont divisées en 4 tranches :

Tranche ferme sur l'ensemble des zones 1, 2, 3, 4 et 5 : Missions EP et AVP

Tranche optionnelle 1 sur les zones 1, 2 et 3 : Missions PRO, ACT, VISA, DET, AOR

Tranche optionnelle 2 sur la zone 4 : Missions PRO, ACT, VISA, DET, AOR

Tranche optionnelle 3 sur la zone 5 : Missions PRO, ACT, VISA, DET, AOR.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Les stipulations relatives aux délais d'exécution des éléments de mission sont précisées dans l'acte d'engagement. A titre indicatif, les prestations pourraient débuter mi-mars 2019.

Lieux des travaux : Secteur du Château d'Ardelay situé rue du Donjon – 85500 Les Herbiers

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par le Service Commande publique et Achats (même adresse qu'au point 1 ou par fax au 02 51 64 99 45 ou téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>) Voir le règlement de consultation

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française

5) Conditions de participation

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

L'équipe de maîtrise d'œuvre devra comprendre au minimum les compétences suivantes : **un ARCHITECTE PAYSAGISTE, mandataire de l'équipe, un BET VRD.**

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de la méthodologie proposée (50%)

- Prix de l'offre (50%)

7) Procédure

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : le **28 février 2019 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU Lydie au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme

<https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 8 février 2019